

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER</p>
Procès verbal du 10 août 2015	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 10 août 2015 à 20 h.</p> <p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Benoit Jalbert et David Boissonneault, et les conseillères Lise Bouchard-Lambert et Geneviève Ruel, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 10 août 2015	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 10 août 2015</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>PRIERE</i> 2 <i>MOT DE BIENVENUE</i> 3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i> 4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i> 5 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i> 6 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> 6.1 Présentation des comptes 6.2 Congrès de la FQM 6.3 Formation de la FQM pour les élus 7 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> 7.1 Contrat pour le revêtement bitumineux de la Route Fournier 7.2 Avis de motion pour un règlement décrétant la fermeture d'une partie de la rue des Bouleaux 7.3 Autorisation de barrage routier à la vente de garage 7.4 Ponceau par insertion sur la route Fournier 7.5 Asphalte rues St-Pierre et Laurier 8 <i>HYGIENE DU MILIEU</i> <ol style="list-style-type: none"> 8.1 Concours de la meilleure eau municipale 9 <i>SANTE ET BIEN-ETRE</i> <ol style="list-style-type: none"> 9.1 Approbation du budget révisé 2015 de l'OMH de Lyster 10 <i>LOISIRS ET CULTURE</i> <ol style="list-style-type: none"> 10.1 Demande de commandite pour un tournoi de balle 11 <i>CORRESPONDANCE</i> <ol style="list-style-type: none"> 11.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau local 11.2 Pérennité de la Route verte 12 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i> 13 <i>VARIA</i> <ol style="list-style-type: none"> 13.1 Demande de don pour les projets d'ORAPÉ 14 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i> 15 <i>LEVEE DE LA SEANCE</i>
Ouverture de la séance	<p>Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.</p>
192-08-2015 Adoption de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE</p>
193-08-2015 Inversion de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.</p>

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



194-08-2015
Présentation des comptes

ADOPTÉE

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 12746 à 12819	458 868.78 \$
Autres paiements effectués par la directrice générale	64 964.84 \$
Grand total des paiements	523 833.62 \$

ADOPTÉE

195-08-2015
Congrès de la FQM

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la participation de deux conseillers au Congrès 2015 de la FQM qui se tiendra du 24 au 27 septembre. Le coût de l'inscription au montant de 695\$ plus taxes par personne sera puisé au poste Cotisation, congrès – Élus (02 11000 494), les frais de repas et d'hébergement au poste Relations extérieurs élus (02 11000 493), et les frais de déplacement au poste (02 11000 310).

ADOPTÉE

196-08-2015
Contrat pour le revêtement bitumineux de la Route Fournier

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'exécution de travaux de revêtement bitumineux sur la Route Fournier;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouvertes le 23 juin 2015 à 11 h :

SOUSSIONNAIRES	PRIX SOUMIS (taxes incluses)
P.E. Pageau inc.	322 662.39\$
Constructions B.M.L. Division de Sintra inc.	283 315.70\$
Les Entreprises Lévisiennes inc.	295 490.58\$

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Constructions B.M.L. Division de Sintra inc.

ADOPTÉE

Avis de motion pour un règlement décrétant la fermeture d'une partie de la rue des Bouleaux

La conseillère Geneviève Ruel donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant la fermeture d'une partie de la rue des Bouleaux.

197-08-2015
Autorisation de barrage routier à la vente de garage

ATTENDU que le Relais pour la vie demande l'autorisation à la municipalité afin de tenir un barrage routier au coin des rues Bécancour et Laurier lors de la vente annuel de garage dans la municipalité afin de ramasser des fonds pour la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU qu'une même demande est adressée à la municipalité par le Comité 12-18 de Lyster afin d'amasser des fonds pour le comité ;

ATTENDU que le Comité 12-18 est un organisme de la municipalité et que ses membres sont régulièrement sollicités et très impliqués dans les événements municipaux ;

ATTENDU que le Relais pour la vie bénéficie depuis plusieurs années de ce privilège, excepté en 2015, la demande ayant été accordée au Comité du parc-école pour le financement du nouveau parc de l'école Bon-Pasteur ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



QUE le conseil municipal autorise les deux organismes à faire en collaboration le barrage routier au coin des rues Bécancour et Laurier lors de la prochaine vente de garage qui se tiendra le 21 mai 2016 et que les sommes recueillies soient partagées entre les deux organismes.

ADOPTÉE

198-08-2015
Ponceau par
insertion sur la
route Fournier

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat du matériel et l'exécution des travaux d'excavation de gré à gré, pour effectuer la réfection d'un ponceau par insertion sur la route Fournier. La somme maximale de 25 000\$ taxes incluses est autorisée et sera puisée à même le budget de fonctionnement de l'année.

ADOPTÉE

199-08-2015
Asphalte rues
St-Pierre et
Laurier

ATTENDU que pour procéder au prolongement de la rue St-Pierre et au développement de la rue Huard, l'asphalte des rues St-Pierre et Laurier a été endommagé afin de faire le raccordement avec le réseau existant ;

ATTENDU que ces travaux n'étaient pas inclus dans le contrat accordé à Excavation Tourigny et que la municipalité doit procéder elle-même pour leur exécution ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise le pavage d'une partie des rues Laurier et St-Pierre et accorde le contrat à Pavage Lagacé et Frères pour une somme de 18 592.11\$ taxes incluses. La somme sera incluse au règlement d'emprunt 326.

ADOPTÉE

200-08-2015
Concours de la
meilleure eau
municipale

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la participation de la municipalité au Concours de la meilleure eau municipale dans la catégorie «eau souterraine» qui se tiendra dans le cadre du Symposium sur la gestion de l'eau, le 12 novembre prochain à Rivière-du-Loup.

QUE le conseil municipal autorise également les dépenses d'un représentant de la municipalité car la présence est obligatoire.

ADOPTÉE

201-08-2015
Approbation du
budget révisé
2015 de l'OMH
de Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le budget 2015 révisé de l'OMH de Lyster daté du 29 juin 2015 et indiquant une contribution de la municipalité de 5 384\$.

ADOPTÉE

202-08-2015
Demande de
commandite
pour un tournoi
de balle

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une commandite de 200.00\$ sur le coût de la location du terrain de balle pour le tournoi du 28-29-30 août 2015 organisé par Claudia Bédard, Maryline Blier et Roxanne Bédard au profit du Relais pour la vie.

ADOPTÉE

Période de
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



203-08-2015
Demande de
don pour les
projets d'ORAPÉ

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve le paiement de 700\$ pour le service des collations scolaires et la fête de la rentrée d'ORAPÉ. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

ADOPTÉE

204-08-2015
Demande
d'appui au Club
les Neiges
Lystania

ATTENDU que la municipalité de Lyster est traversée par un réseau de sentiers entretenus par le Club de motoneiges Les Neiges Lystania ;

ATTENDU que le Club a fait l'acquisition en 2004 d'une surfaceuse usagée pour l'entretien des sentiers et que celle-ci compte maintenant plus de 10500 heures et que les coûts engendrés pour son entretien sont donc de plus en plus élevés compte tenu de son âge et de son usure ;

ATTENDU que l'acquisition d'une nouvelle surfaceuse devient nécessaire et qu'il s'agit d'une acquisition avec un impact financier assez lourd pour un petit Club ;

ATTENDU que Développement économique du Canada (DEC) offre une subvention pour l'achat d'équipement de surfaçage et que DEC a demandé au Club d'obtenir l'appui du milieu et des municipalités touchées par le réseau de sentiers afin d'augmenter les possibilités d'obtention de la subvention ;

À CES CAUSES, SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal appuie la demande d'aide financière faite par le Club les Neiges Lystania à Développement économique du Canada.

ADOPTÉE

205-08-2015
Adoption du
procès-verbal
séance tenante

SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

206-08-2015
Levée de la
séance

SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE cette séance soit levée à 20 h 31.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

<i>Initiales du maire</i>
<i>Initiales du dir. gén.</i>

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Donné ce 10^e jour d'août 2015.

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière